MAIRIE DE
VILLENEUVE-SAINT-GEORGES

Date de mise en ligne : 30 avril 2026

EXTRAIT D'ARRETE DE DELIVRANCE DE PERMIS DE DEMOLIR

AFFICHAGE N° du

Par décision municipale n° **PD 94078 26 00009** du
Un permis de démolir a été délivré à

Domicilié (e)	VALOPHIS 9 Route de Choisy 94000 Créteil
En vue de la réalisation :	Démolition bâtiment E
Sur un terrain sis	2 à 16 rue HENRI SELLIER
Cadastré	AC77

Toute personne intéressée pourra prendre connaissance des pièces du dossier au Service Urbanisme, 22 rue de Balzac, aux heures habituelles d'ouverture des bureaux de la Mairie.

Villeneuve-Saint-Georges, le 30 AVR. 2026

Madame le Maire
Conseillère Départementale

Kristell NIASME

PROCES-VERBAL

Conformément à l'article R 424-15 du Code de l'Urbanisme,
Nous soussigné, Appariteur à la ville de Villeneuve-Saint-Georges, certifions que l'extrait d'affichage d'un permis de démolir ayant fait l'objet de la décision municipale n° **PD 94078 26 00009** du a été affichée en Mairie du au conformément aux textes en vigueur.
Fait à Villeneuve-Saint-Georges, le

L'Appariteur,